



Notre village



www.baillieu-leveque.fr

Le Site Internet de votre commune qui vous apporte toutes les infos utiles sur la vie de votre village.

Cet outil de communication s'adresse à tous.

Mine de renseignements pratiques, ce Site vous informera sur l'actualité de la commune, sur les actualités et animations des différentes associations, sur la vie de l'école, les horaires des déchetteries, et même la météo...

Evolutif, il pourra se perfectionner en fonction de vos attentes, et de vos suggestions.

Il s'enrichira de nouveaux onglets au fil du temps.



- Les actualités
- En 1 click
- Les rendez-vous
- Vie municipale
- Vie locale
- Cadre de vie
- Loisirs
- Vie scolaire et périscolaire
- Démarches administratives

...

Et vos suggestions

Groupe iRiS conseil



www.irisconseil.fr

Ingénierie et conseil

Infrastructures
Aménagements urbains
Déplacements
Environnement
Hydraulique



Sommaire

Fêtes et cérémonies

Pages 4 à 9

Vie scolaire et périscolaire

Page 10

Conseil municipal

Page 11

Histoire

Pages 12 et 13

Travaux

Pages 14 et 15

Vie communale

Pages 16 à 17

Vie associative

Pages 18 à 21

Informations

Pages 22 à 26

Bulletin municipal Janvier 2020

Rédaction - Administration :

Mairie de Bailleau L'Évêque
Tél. 02.37.22.97.07

Directeur de la publication :

Philippe Barazzutti

Rédacteur en chef :

Josette Faverot
Fabienne Mary

Photos : Bailleau L'Évêque

Conception, réalisation et Impression :

Imprimerie Delorme
28300 Mainvilliers



Chères Baillotaises, Chers Baillotais,

C'est avec une émotion particulière que je viens vous adresser les derniers vœux de cette mandature.

A l'aube de 2020, année durant laquelle vous serez appelés à élire votre nouvelle municipalité, il me semble important de dresser le bilan de l'année 2019.

La principale volonté de l'équipe municipale a toujours été de favoriser le « vivre ensemble », d'offrir à l'ensemble des habitants un cadre de vie moderne, tourné vers l'avenir mais respectant notre caractère rural auquel nous sommes toutes et tous attachés.

Aussi, la rénovation puis l'extension de la maison médicale qui compte désormais trois médecins, le toilettage de notre vieux POS via la mise en place du PLU, l'aménagement d'une nouvelle salle de classe, la réfection de la cour du Bois Herbin et le renouvellement du parc informatique de l'école vont sans nul doute contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Il en va de même de tous les travaux d'aménagement des espaces publics qui ont été réalisés cette année : requalification de l'espace public de la rue Basse ainsi que la réfection des voiries rue du Moulin, Chemin Perray, avenue du Château.

Tout cela n'aurait pu être réalisé sans la confiance, le soutien et l'investissement dont ont fait preuve l'équipe municipale, l'ensemble des agents communaux, le personnel enseignant et les associations. J'aime à comparer l'équipe municipale à une équipe de sport qui vivrait actuellement une fin de saison. Cette « pause » se révèle nécessaire et utile pour reprendre des forces, elle permet de réfléchir sur l'avenir, sur l'orientation que l'équipe souhaite prendre afin de repartir plus déterminée.

Cette fin d'année et cette période de fêtes vont, je l'espère, permettre à chacun, de profiter de cette pause tant attendue et encore plus dans le climat de tension actuel qui nous touche toutes et tous.

Dans l'attente, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, je tiens à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. A celles et ceux qui ne pourront être présents à la cérémonie des vœux, j'adresse d'ores et déjà mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2020. Qu'elle soit porteuse de paix, de sérénité et d'énergie.

Très amicalement

Le Maire



Vœux du Maire



Vendredi 10 janvier, Philippe Barazzutti, entouré des conseillers municipaux, a reçu les habitants, comme chaque année, pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui permet aussi d'accueillir les nouveaux habitants et de remercier tous ceux qui contribuent au bien vivre de la commune : l'équipe municipale, les agents communaux, le personnel enseignant et les associations.

Le retour sur l'année 2019 a permis notamment de rappeler l'extension de la maison médicale qui compte désormais 3 médecins, la requalification de l'espace public de la rue Basse, la réfection de la cour de l'école du Bois Herbin, le renouvellement du parc informatique de l'école, l'aménagement d'une nouvelle salle de classe et de divers espaces publics.

Un cadre de vie rassurant qui doit désormais s'opérer au regard du développement durable et du respect de l'environnement.

Un temps de partage chaleureux et convivial autour du verre de l'amitié, en présence de Rémi Martial, Conseiller départemental Chartres 3, vice-président de Chartres Métropole.

Goûter des Aînés



Le 4 Novembre 2019, le goûter des Aînés a rassemblé environ 70 personnes dans la salle des fêtes de notre village. Le spectacle était animé, en

chansons, par Sandrine Dubois, chanteuse pétillante et dynamique. Elle nous a transportés dans divers pays à la grande joie des participants.



Repas des bénévoles

Tous les deux ans, nous invitons les personnes qui donnent de leur

temps pour faire vivre notre village. Ce repas s'est déroulé au

RETRO GOURMAND à Fontenay-sur-Eure.





Entreprise d'Électricité Générale

✓COURANTS FORTS

✓COURANTS FAIBLES

NOTRE SAVOIR-FAIRE

- Installations et dépannages - Chauffage, VMC
- Entretien et maintenance industrielle - Alarme intrusion
- Installation de portails et portes basculantes ou sectionnelles compris automatisations
- Contrôles d'accès, régulation, domotique - Indice Qualifelec E2-C3

L.T.E. SARL • Tél.02.37.34.07.88

10 rue Georges Charpak BP81073 28302 MAINVILLIERS CEDEX • Fax.02.37.35.23.13

www.lte.fr



Pique-Nique du 13 juillet



15 Août : Libération de Bailleau



4 Octobre : Le banquet des Aînés



Ce banquet s'est déroulé dans les locaux de notre salle des fêtes. Le repas a été servi par l'équipe de Monsieur LAVERTON.

Nous avons eu le plaisir de fêter un double évènement, d'une part les 70 ans du couple BATUT et les 93 ans de Monsieur BATUT. Nous leur souhaitons une belle longévité. Les décorations des menus ont été réalisées par les élèves de Bailleau.



11 Novembre : Armistice de la Guerre 1914/1918





Noël des enfants

Le vendredi 6 décembre à 18 h 30 a eu lieu le goûter des enfants avec une animation assurée par Monsieur TEMPO, clown magicien qui a distillé sa bonne humeur pendant une heure de spectacle.

Il ne manque pas de faire participer, sur scène, enfants et parents.

L'arrivée du Père Noël fut accueillie avec joie et les enfants repartirent avec livres et friandises.



VAUX & Fils

UN SAVOIR FAIRE TRANSMIS
DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1927

MARBRE

CAVEAUX - MONUMENTS
GRAVURES - ARTICLES FUNÉRAIRES

Route des Brosses 28250 SENONCHES

Tél.: 03 37 37 71 91

Fax : 02 37 37 88 63

marbrerie.vaux.funeraire@orange.fr

TRANSPORT TERRASSEMENT

ALAIN JAVault

Location matériel TP

3/5 rue des Tourneballets - 28110 LUCE

Tél : 02 37 34 06 06

Mail : alain.javault@wanadoo.fr



13 Juillet : Fête nationale avec feu d'artifice et retraite aux flambeaux.



Dufoix

5, allée de la Voie Croix
28630 MIGNIÈRES

02 37 47 19 24
www.dufoix.fr

- COUVERTURE**
- ZINGUERIE**
- CHARPENTE**
- BARDAGE**
- OSSATURE BOIS**
- LOCATION CAMION GRUE**





Le numérique à l'école

À la rentrée, l'école a eu le plaisir de recevoir son nouveau matériel informatique. L'outil numérique fait désormais partie intégrante des apprentissages. Tablettes, ordinateurs et Wifi dans toutes les classes permettent aux enfants de la Petite Section au CM2 d'apprendre autrement. Les enseignants apprécient également ce nouveau matériel, moderne et fonctionnel.



Des plantations à l'école

Cet automne, les enfants de cycle 1 et 2 ont étudié les bulbes : « ça ressemble à un oignon, mais ça n'a pas la même odeur ! On voit de petites racines ! Ça va fleurir au printemps !... » Ils ont appris qu'un bulbe était aussi composé d'un plateau, d'écaillés et d'une fleur en bouton au centre. Puis, c'est avec le plus grand plaisir qu'ils en ont planté dans la cour de l'école, dans les bacs et le long des murs : des muscaris bleus, des tulipes, des crocus, des jonquilles. Heureusement, l'employé municipal avait préparé le terrain et mis du terreau : c'était moins dur de creuser ! Il va falloir patienter tout l'hiver. Et au printemps, petits et grands auront le plaisir de voir pousser les fleurs !





Médecine générale
02.37.32.70.33
(sur RDV)



Dr Sandra HERNANDEZ

consultations les : Mardi, mercredi (1 sur 2) jeudi et vendredi.

Dr Lydie MORONVALLE

consultations les : Lundi, mardi et jeudi toute la journée

Vendredi : Visites à domicile justifiées

Maison médicale

Dr GILMARDAIS

consultations les : Lundi, Mardi, mercredi et vendredi.

Médecin-Remplacant:

Dr Claire MARTIN remplaçant les lundi et mercredi (1 sur 2) et vacances scolaires.

Infirmière libérale D.E.

02.37.22.97.72

Nathalie MARTIN

Emmanuelle PIGEON

NOUVEAU : Permanence sans rendez-vous tous les mardi et jeudi de 7 h à 10 h (hors vacances scolaires)

Kinésithérapie – Ostéopathie Posturologie : 02 37 22 29 51

Consultations sur RDV

Bertrand SEMICHON

Ostéopathe DO-MKDE

Consultant en Ergonomie

Laure MARCHAND

Agathe PIEDAGNIEL



Numéros d'urgence

Samu 15 + Médecine de garde au Centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray : au rez-de-Chaussée de l'entrée principale de l'Hôpital, la Maison Médicale de Garde assure une permanence chaque soir de la semaine du lundi au vendredi de 20h00 à minuit, le samedi de 14h00 à minuit, le dimanche et les jours fériés de 8h00 du matin à minuit. Il n'est pas nécessaire de

passer par le SAMU ou le commissariat, chacun pouvant s'y rendre spontanément.

Police Secours 17 (en cas de violence, de cambriolage en cours ou encore d'accident sur la voie publique...)

Pompiers 18 (en cas d'incendie, de fuite de gaz, de risque d'effondrement, d'électrocution)

Appel d'Urgence pour les

personnes sourdes ou malentendantes, accessible par fax ou SMS 114

Numéro d'Urgence dans toute l'Union Européenne, depuis un poste fixe, un mobile 112

SOS Médecins 3624

Pharmacie de garde 3237

Allo Enfance Maltraitée 119

Centre Anti Poison
02.41.48.21.21

Numéros utiles

Allo service public (Administration Publique Générale) tél. 3939

Électricité : SYNELVA
(anciennement RSEIPC)

12, rue du Pdt Kennedy - 28110 Lucé
Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, tél. 02.37.91.80.00

Dépannage électricité :
02.37.91.80.20

Dépannage gaz : 02.37.91.80.23

Gaz : GDF Urgence Sécurité Dé-

pannage Gaz : 0.800.47.33.33
(appel gratuit depuis un poste fixe)
24/24 h et 7/7 jours

Eau : CmEau

Adresse postale : TSA 11465
28029 Chartres Cedex
Accueil physique : Zone les Jardins d'Entreprises - Technopolis
Bât. A - 4, rue Blaise Pascal
28000 Chartres, tél. 02.34.43.90.22
(24/24 h et 7/7 jours)

SPA Amilly Mondonville
02.37.34.05.73

Hopitaux de Chartres et Maternité

Le Coudray : 02.37.30.30.30

Lutte anti-nuisibles

Rats, souris, guêpes, frelons...

Bugs Busters 28
06.12.35.52.05

Essaims d'abeilles

T. Aveline : 06.81.32.04.88
ou 02.37.22.98.30

Mairie : 02.37.22.97.07

Philippe BARAZZUTTI :
06.07.52.37.31

Josette FAVEROT : 06.07.11.84.50

Emmanuelle FILLEY :
06.83.22.28.51

Stéphane CLEMENT :
06.03.26.44.04

Salle des fêtes, tarifs 2019

Réservation	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ
La salle	170,00 €	110,00 €	250,00 €	200,00 €
De la cuisine	80,00 €	80,00 €	150,00 €	150,00 €
Pour un vin d'honneur	80,00 €	80,00 €	100,00 €	100,00 €
Couverts	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Associations n + 1 (1)	25,00 €	25,00 €		

Cautiion de réservation 400,00 € 400,00 € 400,00 € 400,00 €
(obligatoire)

Règlement de la salle exclusivement.

L'état des lieux sera effectué le lundi par l'employé communal. Facturation par la Mairie établie selon la réservation, ce tarif sera majoré en fonction des critères suivants : salle non nettoyée 100,00 €, matériel non rangé 100,00 €, clés non restituées 100,00 €.

Tarif établi par le Conseil Municipal. Ces recettes seront inscrites au budget de fonctionnement - article 752. Pour extrait certifié conforme.

La réservation de la salle s'effectue en fonction de la disponibilité auprès de la Secrétaire de Mairie, tél. : 02.37.22.97.07.



Quand les habitants de Bailleau-l'Evêque passaient contrat avec leur Seigneur - Evêque

Contrat passé devant Guillaume Masson, notaire royal à Chartres, le 4 mai 1660, portant permission sur les humbles remontrances des habitants de la paroisse de Bailleau accordée par Monseigneur Ferdinand de Neuville de Villeroy, Evêque de Chartres, auxdits habitants de Bailleau, à ceux de Senarmont et Dallonville, hameaux dépendants dudit Bailleau (x), de mener paître et pâturer leurs bestiaux dans les bois dépendants de la Seigneurie dudit Bailleau (la forêt) - Savoir, les bêtes chevalines dans les bois qui auront été coupés deux ans au précédent et les bêtes aumailles (les bêtes à cornes : vaches bœufs, veaux, taureaux) en ceux qui auront cinq ans passés après l'année de la dernière coupe d'iceux (étendue de bois destinée à être coupée), portant encore que les habitants de Bailleau, Dallonville et

Senarmont ne pourront mener ni faire pâturer lesdits bois, quelques temps qu'il y ait, qu'ils aient été

façon que ce soit coupé aucun bois vert ni sec, vif ni mort bois dedans lesdits bois appartenant



Bailleau-l'Evêque - Été 2000 dans la forêt - Le bois récupéré après la tempête du 26 décembre 1999

coupés, leur bestial à laine, ni chèvre pour éviter aux dommages que lesdites bêtes font dans lesdits bois et sans que les habitants des lieux susdits puissent en aucune

audit Seigneur, ni faire choses qui les puissent endommager, comme aussi permission auxdits habitants desdits Bailleau, Dallonville et Senarmont, de pouvoir cueillir et amasser dedans lesdits bois dudit Seigneur-Evêque, à l'âge de deux ans passés après la coupe, de la bruyère et herbes en iceux bois, sans que néanmoins ils puissent pour la lier et les fagots d'herbes (bruyère et herbes pour faire du feu à la maison), couper aucunes harts (liens de bois pour serrer les fagots de bois) ni autres bois en quelques sortes que ce soit, à la charge aussi que lesdits habitants desdits lieux chacun à leur égard et chacun pour son tènement (possession, propriété en général que l'on possède), amèneront dans la cour de l'Evêché à Chartres, par chaque an, les grains de



Bailleau-l'Evêque - Bellevue 2003



champarts (part sur les gerbes qui revenaient au Seigneur : une gerbe sur 10 ou 12) de la grange champarteresse dudit Bailleau (cette grange se situait dans la ferme de l'Evêché, tenue par un fermier-receveur. Elle se trouvait à l'emplacement actuel de l'ancienne entreprise de M. Villedieu (14 bis, rue de la Libération), après qu'ils auront été battus, vannés et nettoyyés par les fermiers desdits champarts, le tout conformément à ce qui a de coutume d'être gardé et observé, lesquelles conditions ayant été acceptées par les gagers de Bailleau (personnes élues par les habitants de la paroisse pour administrer les biens de ladite paroisse). Et en ce faisant, ledit Seigneur-Evêque sera tenu de faire bailler pour la nourriture des chevaux qui amèneront les grains desdits champarts, un minot d'avoine (43 litres) pour chaque muid de blé (15 hectolitres 24 et au prorata, et en outre 5 sols (sou, ancienne monnaie) pour chaque muid de blé Bailleau rendu audit Chartres en ladite cour de l'Evêché, et n'a pas été ladite concession et permission octroyée que pour ceux qui sont nommés en icelle (concession et permission).

(x) Le hameau de Levesville n'est pas nommé étant donné qu'il relève de la juridiction du Seigneur du lieu de Levesville.

● **Signification de ce contrat avec l'Evêque** : L'Evêque de Chartres, Seigneur spirituel et temporel de Bailleau autorisait à certaines conditions les paysans de la paroisse à emmener leurs animaux paître dans les bois (la forêt) qui lui appartenaient (le temps qu'il était Evêque du grand

diocèse de Chartres). Il indiquait toutes les interdictions qu'il avait décrétées, son souci étant de préserver la qualité du bois, de ses arbres dont la vente lui rapportait. En compensation, il se procurait le moyen de faire acheminer à l'Evêché de Chartres les grains des champarts (droit féodal).

Mgr Ferdinand de Villeroy, frère de Nicolas Villeroy, maréchal de

peuple chartrain auquel il rendit d'importants services pendant les 33 ans de son épiscopat. Il avait rétabli le grand séminaire de Beaulieu qu'il fit bâtir de ses deniers. Il décéda à Paris en 1690 étant âgé de 82 ans. Cet excellent prélat emportait les regrets des grands et des petits.

C'est Monseigneur de Villeroy qui offrit en 1673 le tableau situé sur le beau retable de notre église. Il



Mgr de Villeroy

France, né à Rome alors que son père y était ambassadeur de France. Il fit son entrée comme Evêque nommé à Chartres le 25 novembre 1657. C'était un prélat fort judicieux et affectionné au

représente "la Pentecôte" (c'était jusqu'aux années 1970, la Fête paroissiale et communale de Bailleau l'Evêque).

Jean-Claude DURAND



Travaux 2019

Travaux en cours :

Téléphone :

➤ Afin de supprimer la zone « blanche » Orange prévoit pour la fin de l'année 2019 la mise en place d'un mât au droit de la station d'épuration.

Travaux terminés :

- Extension de la maison médicale.
- Restauration de la façade ouest de l'église terminée en septembre 2019.
- Requalification de l'espace public de la rue Basse : terminée en septembre 2019.
Les plantations ont été finalisées en Octobre 2019.
- L'aménagement de sécurité rue du Bois Herbin.
- Réfection du chemin d'accès à l'église et création d'une nouvelle allée pour de nouveaux emplacements en septembre 2019.
- Travaux de réfection de chaussées réalisés en septembre 2019 :
 - Rue du Moulin à Bailleau,
 - Chemin Perray à Sénarmont,
 - Rue du Château à Levesville.



Restauration du pignon ouest de l'église



Réflexion du chemin d'accès à l'église



Rue Basse : avant travaux – après travaux



Rue du Moulin : avant travaux – après travaux

**Coût des travaux :**

TRAVAUX	LIEU	MONTANT TTC
Réfection de l'enrobé au 14 rue du Bois Herbin	Cour	9 607,73 €
Electricité Classe GS/CP	Classe GS-CP	2 485,22 €
SAS entre 2 bâtiments	Bloc maternelles	4 036,32 €
Plomberie	Classe GS-CP	2 753,33 €
Pose rideaux occultants	Dortoir maternelles	3 016,80 €
Achat peinture-moulure	Classe GS-CP	1 680,00 €
Lave-linge et sèche-linge	Ecole	2 198,90 €
Vidéoprojecteur et installation	Ecole	5 253,40 €
	TOTAL 1	31 031,70 €
Ordinateurs et Tablettes		17 640,00 €
	Subventions	7 000,00 €
	TOTAL 2	10 640,00 €
	TOTAL 1 + 2	41 671,70 €

Ecoles :

- Réfection de la cour d'école via la rue du Bois Herbin.
- Aménagement de sanitaires de l'ancienne école désaffectée et remise en service pour la rentrée des classes.
- Transformation d'une classe en dortoir.



Et la nature s'invite au jardin

Créations paysagères, espaces & jardins

Conception
Réalisation
Entretien

**Conseil, Devis GRATUIT
et rendez-vous**

Nicolas Verdier
06.25.73.61.37

30, rue de Nonvilliers - 28300 BAILLEAU L'EVEQUE
contact@vert-nature.fr - www.vert-nature.fr

Élections municipales 2020

Dans la perspective des prochaines élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020, nous vous rappelons que la fiabilité des listes électorales constitue l'une des conditions de leur bon déroulement.

Aussi, nous invitons nos administrés à s'assurer de leur inscription sur la liste électorale et ce avant le 7 Février 2020 :

- Soit par eux-mêmes, grâce au site Internet service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- Soit directement auprès de nos services.

Les personnes qui constateraient



une erreur d'état civil (nom de famille, prénoms, sexe, date ou lieu de naissance), peuvent demander une rectification auprès de l'INSEE.

Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance. Pour ces modifications, il faut être en possession de la copie intégrale de l'acte de naissance ou de l'extrait

avec filiation de la personne concernée, elles peuvent se faire sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454> – uniquement pour les personnes nées en France métropolitaine.

Les personnes nées hors de France doivent s'adresser à leur commune d'inscription sur la liste électorale.



EUROVIA
VINCI 

Travaux publics et privés

VRD - voirie - assainissement - sols industriels et sportifs
Entretien de voirie

Agence Eure-et-Loir

2, rue Notre-Dame de la Ronde, BP 20061, 28102 Dreux cedex

T/ 02 37 63 05 00 - F/ 02 37 46 36 28

email : eure-et-loir@eurovia.com - www.eurovia.fr

Les lampadaires



Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre en Mairie (Téléphone : 02 37 22 97 07), les lampadaires dont les leds ne fonctionnent plus.

Vous voudrez bien nous communiquer le numéro du lampadaire concerné. Ci-jointe la photo explicative. Pour votre information, nous avons un contrat d'entretien avec

SYNELVA. A noter que leurs services interviennent plusieurs fois dans l'année.

PARLONS DES CONTAINERS :

Depuis quelques semaines, nous avons transféré les containers de la rue de la gare dans l'enceinte du parking de la salle des fêtes où

se trouve la vidéo protection.

Nous avons constaté avec plaisir qu'aucun déchet ou gravats n'avait été déposé en dehors des containers.

On peut se poser la question suivante : Afin que notre commune soit propre, doit-on réaliser un maillage de vidéo protection ? Imaginez le coût que cela représenterait par foyer fiscal !

Embauche de Monsieur Leger

Le 8 juillet 2019, nous avons embauché Monsieur Stéphane LEGER au poste d'Adjoint Administratif pour une durée de 20 heures par semaine en remplacement de Madame Isabelle GUERRIER.

Nous lui souhaitons la bienvenue.





Manifestations "Les Galoupiots"



MANIFESTATIONS 2020

● 5 avril 2020 :

Chasse aux œufs dans le parc Olivier Gault (préfabriqué du 14 rue du bois Herbin),

● 24 mars 2020 :

Carnaval dans les rues du village (préfabriqué du 14 rue du bois Herbin),

● 27 juin 2020 :

Kermesse de l'école.

L'A.P.E. "Les Galoupiots"



L'APE rappelle qu'elle est à la recherche permanente de parents volontaires pour la rejoindre, son but principal étant de participer et d'organiser des activités susceptibles d'apporter un soutien financier pour soutenir les projets éducatifs de l'école.

L'Assemblée Générale annuelle de l'APE a eu lieu le mardi 24 septembre 2019, elle a permis d'élire ses nouveaux membres du bureau pour 2019-2020, soit :

- Mme DELEPORTE, présidente
 - Mme DAGUET, trésorière
 - Mme BESSAIRE, vice-trésorière
 - Mme LUNAMMACHAK, secrétaire
 - Mme BARBARIN, vice-secrétaire
- Le dimanche 17 novembre 2019, a eu lieu le LOTO de l'APE. Cette année, il a réuni 90 participants, qui ont apprécié ce moment convivial. Nous espérons vous y retrouver nombreux l'année prochaine.

MANIFESTATIONS 2020

● La chasse aux œufs :

Dimanche 5 avril à 15 h 30 pré-

cises, RDV au Parc Olivier Gault. En effet, suite à une nouvelle organisation, il est impératif d'être ponctuel, car une fois le top départ donné pour le ramassage des œufs, il ne restera plus grand chose à ramasser pour les retardataires.

● Le carnaval :

Dimanche 17 mai, en début d'après-midi, RDV rue du Bois Herbin.

● La kermesse:

Samedi 27 juin à la suite du spectacle de l'école.

Nadia DELEPORTE, Présidente

La pétanque



<p>► 2 Août 2019 :</p>	<p>Concours nocturne. Nous avons accueilli 77 équipes Le trophée a été remis par Philippe BARAZZUTTI qui l'a offert. Nous avons eu 77 équipes</p>
<p>► 23 Août 2019 :</p>	<p>Concours nocturne ; Il y a eu 52 équipes inscrites.</p>
<p>► 6 octobre 2019 :</p>	<p>Bourse aux jouets. Pour cette manifestation, ont participé 27 exposants et environ 350 visiteurs.</p>



Kenan SABY est champion d'Eure et Loir
– TETE à TETE – Benjamin 2019.

Manifestations 2020

- **Repas :**
Le 28 mars 2020
- **2 concours nocturnes ouverts à tous :**
Dates à définir
- **Bourse aux jouets :**
Prévue en octobre 2020.





Récapitulation des manifestations 2020

FÊTES ET CÉRÉMONIES		
Vendredi 10 Janvier 2020	Vœux du Maire	Salle des Fêtes
Mercredi 8 Mai 2020	Victoire 1945	Monument aux Morts
Samedi 27 Juin 2020	Fête de la Musique	Parc O.Gault
Jeudi 15 Août 2020	Libération de Bailleau	Monument aux Morts
Dimanche 25 Octobre 2020	Banquet des Aînés	Salle des Fêtes
Lundi 11 Novembre 2020	Armistice 1914/1918	Monument aux Morts
Mercredi 9 Décembre 2020	Goûter des Aînés	Salle des Fêtes
Samedi 12 Décembre 2020	Noël et goûter des enfants	Salle des Fêtes
DEUDEUCHES 28		
Dimanche 12 Janvier 2020	Assemblée Générale	Salle des Fêtes
CERCLE DES ANCIENS		
Jeudi 16 Janvier 2020	AG - Vote et repas	Salle des Fêtes
Dimanche 8 Mars 2020	Banquet de printemps	Salle des Fêtes
Jeudi 25 Juin 2020	Repas avec musique	Salle des Fêtes
Jeudi 17 Septembre 2020	Repas avec musique	Salle des Fêtes
Dimanche 8 Novembre 2020	Choucroute en musique	Salle des Fêtes
Dimanche 5 Décembre 2020	Repas de fin d'année	Salle des Fêtes
APE LES GALOUPIOTS		
Dimanche 24 Mars 2020	Carnaval	RDV à 14 h 30 - rue du Bois Herbin et défilé dans le village
Samedi 27 Avril 2020	Chasse aux œufs	RDV 15 h 30 dans le parc
Samedi 27 Juin 2020	Kermesse de l'école	
Samedi 31 Octobre 2020	Repas	Salle des fêtes
PÉTANQUE		
Samedi 28 Mars 2020	Repas	Salle des Fêtes
Dimanche 4 Octobre 2020	Bourse aux jouets et puériculture	Salle des Fêtes
Vendredi 30 Octobre 2020	Assemblée Générale	Salle du conseil

Association dentelle Baillolaise



Et que vive la dentelle...

Comme chaque année, l'association Dentelle Baillolaise a organisé un stage de deux jours animé par Geneviève Olloix, (dentellière professionnelle à l'hôtel de la dentelle à Brioude, Haute-Loire).

« Le stage, découverte du «Fleuri de Craponne», une dentelle souple aux décors variés et fleuris, exécutée aux fuseaux. Il s'est déroulé dans une ambiance studieuse, agréable et conviviale, dans les locaux mis à disposition par la mairie».



État civil

NAISSANCES

Leeroy MESA TEJADA	13/08/2019	Le Coudray
Elyne PHILIPPE	19/09/2019	Le Coudray
Louise BERTEAUX	11/10/2019	Le Coudray
Mathis et Théo HUILLERY	23/10/2019	Le Coudray
Zachary GAUVREAU	01/11/2019	Le Coudray

MARIAGES

Maxence GOUAR et Amélie MOLINELLI	31/08/2019
-----------------------------------	------------

DECES

Yves DUPONT	24/07/2019	Le Coudray
Désiré GRAFFIN	08/08/2019	Chartres
Jean-Pierre MASSON	26/09/2019	Houdan
Jean MORIN	11/10/2019	Le Coudray

PACS

Teddy HUILLERY et Aurélie LOMBARDI

Déchetteries



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

De nouveaux horaires sont entrés en vigueur depuis le 6 février 2017.

Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois
LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : Fermé	LUNDI : 14h - 18h
MARDI : Fermé	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : Fermé
MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
JEUDI : 9h - 12h / 14h - 18h	JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé
VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE : 9h - 12h			

TOUTES LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FERIÉS

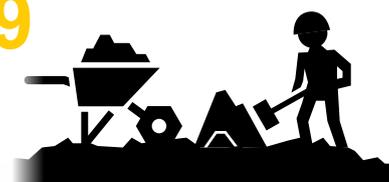
LE DERNIER ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DOIT SE FAIRE 15 MINUTES AVANT LA FERMETURE.

N° Vert 0 800 22 20 36

Appel gratuit d'un poste fixe



Permis de construire et déclarations de travaux déposés en 2019



Pétitionnaire	Adresse des travaux	Nature des travaux
M. JAMBON Aurélien	6, rue de la Libération - BAILLEAU	Intégration de panneaux photovoltaïques
M. VASSEUR Olivier	Ferme du Château - LEVESVILLE	Création de contre-forts maçonnés pour renforcer un mur affaibli
M. DELAUNAY Bernard	4 bis, rue du Château d'Eau - SENARMONT	Création d'un abri à bois et jardin - couverture en tuiles
M. TAUPIN Arnaud	2, rue de la Gare - BAILLEAU	Installation de 18 panneaux photovoltaïques d'une surface de 31 m ²
M. GEORGET Patrick	2 rue des Tourelles - BAILLEAU	Construction d'un abri de jardin
M. BELHOMME Benjamin	16, rue des Blés d'Or - BAILLEAU	Construction d'une clôture
M ^{me} L'HOSTIS Morgane	6, Route Départementale 939 - BAILLEAU	Montage d'un abri de jardin
M. DUBOIS Renaud	5, rue de la Roseraie - BAILLEAU	Aménagement d'un comble
M. LECOQ Franck	4, rue des Tourelles - BAILLEAU	Construction d'un abri de jardin
M. & M ^{me} PEINEAU	9, rue de la Rabotière - BAILLEAU	Aménagement d'une clôture
M. DANDRES Mario	10, rue de Marville - SENARMONT	Division terrain en vue de construire
M. & M ^{me} BESSADI	12, route Départementale 939 - BAILLEAU	Réfection d'une clôture
M. MAURY Michel	13, rue du Bois Herbin - BAILLEAU	Pose de panneaux solaires thermiques sur pignon
M. GOUAR Rodolphe	28, rue du Bois Herbin - BAILLEAU	Ravalement de façade
M. FOUCAULT Samuel	11, rue du Vieux Colombier - LEVESVILLE	Ravalement de façade
M. HEURGE Gérard	20, Parc de Levesville - LEVESVILLE	Modification d'un portail, construction d'un garage
M. LOTTIN Denis	4 bis, rue des Blés d'Or - BAILLEAU	Construction d'une maison individuelle
COMMUNE DE BAILLEAU	Place de l'Eglise - BAILLEAU	Extension d'un cabinet médical dans le cadre de la Maison Médicale
COMMUNE DE BAILLEAU	Place de l'Eglise - BAILLEAU	Division en vue de construire : terrains à bâtir rue de la gare



La Société Coopérative Agricole d'Eure et Loir



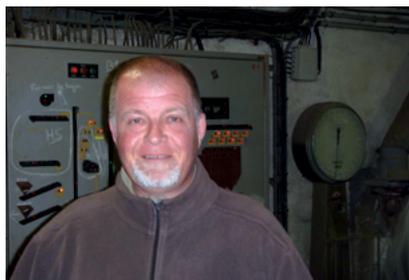
Quand vous arrivez de Chartres, le premier édifice que vous voyez, c'est notre église. Puis, le regard décèle au loin, des tours de béton avec quelques bâtiments bas. C'est la SCAEL !

Elle est là, dressée au milieu des champs, le long de l'ancienne voie ferrée avec ses silos prêts à recevoir...

Mais oui, au fait des silos prêts à recevoir quoi ?

Christophe de KONINCK, Responsable du silo de Bailleau l'Evêque va nous l'expliquer.

La SCAEL est une coopérative agricole dont le siège est situé



dans le jardin d'entreprises de Chartres. Sa vocation est céréalière.

Cette Coopérative agricole qui existe depuis 1886, emploie en Eure et Loir 351 salariés, a 53 sites de stockage, 3 laboratoires. Chaque année la SCAEL collecte auprès de des agriculteurs d'Eure et Loir, donc ceux de Bailleau l'Evêque, 740 000 tonnes de céréales.

La SCAEL est une coopérative agricole ouverte sur le monde et qui commercialise ses produits non seulement en France, mais encore dans divers pays européens ou extra-européens.

L'activité de la SCAEL ne s'arrête pas au négoce de céréales (blé dur, tendre, orge, maïs, colza), c'est aussi une entreprise de conseil agronomique qui travaille chaque jour avec nos agriculteurs en leur proposant des semences de qualité, des engrais et moins



polluants pour les sols. Elle participe à la notion d'agriculture raisonnée.

La SCAEL a également une ouverture grand public. Ainsi 12 magasins Gamm Vert font partie de la SCAEL.

A Bailleau, notre village niché au milieu de la Beauce, Christophe



de KONINCK est à la tête d'un silo d'une capacité de 2 000 tonnes de céréales et de 700 tonnes d'engrais.

Le site ne disposant pas d'un séchoir, les céréales collectées repartent vite vers deux silos de plus grande capacité, à savoir : Marcheais ou Voves ou bien directement à l'export via le port de Rouen.

Outre le stockage éphémère des céréales, le silo est également un site sur lequel sont stockés les engrais granulés et liquides ainsi que les semences destinés aux agriculteurs de la région.



Nous remercions Christophe de KONINCK pour son accueil et ses explications.

Vivre ensemble



COMMENT GERER UN DIFFERENT ENTRE VOISINS ?

La première démarche est de privilégier le dialogue en contactant directement votre voisin afin de lui exposer le problème et ce sans hausser le ton. Cela dans le but de lui faire prendre conscience de la gêne occasionnée.

Si la discussion ne donne pas de résultat, lui envoyer un courrier relatant les échanges préalables et la gêne que vous subissez en lui demandant d'arrêter ses agissements avec éventuellement un bref rappel de ses obligations légales.

Si le premier courrier n'est pas suivi de réponse ou d'effet, il se peut que le voisin « fasse la sourde oreille ».

Dans ce cas, vous envoyez un second courrier en recommandé avec accusé de réception et mise en demeure.

Si malgré tout, le voisin continue d'agir de façon irrespectueuse, vous pouvez contacter les

services de la Mairie qui se chargeront de faire cesser le trouble de voisinage.

Un médiateur ou un conciliateur pourra vous aider à trouver un terrain d'entente. Le bon sens aidant, c'est souvent le meilleur moyen de régler un conflit de voisinage.

Enfin, en cas d'échec et si votre voisin commet une infraction à la loi, vous pouvez faire intervenir un huissier de justice afin de faire dresser un constat, ce qui vous permettra de vous tourner vers la justice et déposer une plainte (éventuellement avec l'aide d'un avocat).

Mais c'est à vous d'apporter la preuve de la nuisance (d'où l'utilité du constat d'huissier).

Le caractère anormal du trouble de voisinage est laissé à l'appréciation du juge en fonction des circonstances. L'auteur d'un trouble de voisinage est obligé de dédommager son voisin victime du préjudice.

Le recours au juge doit être réalisé en dernier recours car les procédures peuvent être longues, coûteuses et le risque est bien

réel qu'elles enveniment davantage les relations de voisinage.

En conclusion :

La communication, le bon sens et la bonne intelligence doivent être privilégiées autant que possible pour trouver une solution à l'amiable au litige entre voisins. Dans de nombreux cas, une simple et franche discussion suffit à apaiser le conflit.

On dit souvent "Un mauvais arrangement vaut généralement mieux qu'un bon procès".

N'attendez pas que la situation s'envenime pour réagir mais n'attaquez pas non plus votre voisin pour de simples odeurs qui se dégagent de son barbecue par exemple. Pour justifier d'intervenir, les troubles de voisinages doivent être sérieux, répétés ou persistants.

Les faits susceptibles de donner lieu à un conflit entre voisins sont nombreux et variés, quelques exemples :

- le tapage nocturne régulier (bruit excessif la nuit)
- le chien du voisin qui s'échappe dans votre jardin
- les aboiements incessants d'un chien
- le voisin qui tond sa pelouse le dimanche après-midi
- la musique du voisin à l'heure de votre sieste
- le voisin qui ne taille pas sa haie ou ses arbres dont les branches dépassent dans votre jardin
- les odeurs désagréables
- le ruissellement et les écoulements d'eaux polluées
- les enfants trop bruyants
- le voisin qui empiète sur votre terrain avec sa clôture
- une querelle concernant un droit de passage
- le voisin qui vous balance des injures, des insultes ou qui vous menace pouvant aller jusqu'au harcèlement de voisinage.



Un arrêt "bucolique" dans notre village



Depuis le 15 août, venant du Pas-de-Calais, Zeb, 49 ans et son âne Piloul, sillonnent les routes, en vivant « au jour le jour ».

Zeb cherche « l'authentique », goûte le fruit de ses rencontres furtives « souvent des gens extraordinaires aux échanges qui m'apportent beaucoup », il pro-

pose menus travaux pour subvenir à leurs besoins.

Piloul lui ouvre bien des portes, les gens s'attendent : sur notre commune, à tout Seigneur, tout honneur, Piloul a reçu les caresses du Maire, et mangé des carottes fraîchement achetées. Son maître a bénéficié d'un élan de générosité et d'une viennoiserie, de la part des habitants. Un peu de douceur dans ce monde égoïste, c'était sympa !

Zeb qui a travaillé dans la communication envisage d'écrire un livre sur cette aventure. Peut-être y rappellera-t-il son passage sur notre commune ?

En attendant, on peut les suivre sur Facebook : Zeb & Piloul - Le chemin.

Notre paroisse Saint-Etienne

La Communauté catholique Saint-Etienne de Bailleau L'Évêque fait partie de la « Paroisse La Bonne Nouvelle en Val de l'Eure ».

Elle regroupe vingt-cinq communes : Bailleau-L'Évêque, Billancelles, Chauffours, Chuisnes, Courville-sur-Eure, Dangers, Fontaine-la-Guyon, Fontenay-sur-Eure, Friaize, Fruncé, Landelles, Favril (le), Le Thieulin, Mitainvilliers, Nogent-sur-Eure, Orrouer, Pontgouin, Saint-Arnoult-des-Bois, Saint-Aubin-des-Bois, Saint-Denis-des-Puits, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-Germain-le-Gaillard, Saint-Lupercé, Villebon, et Vêrigny.



Notre Curé

Père Pierre-Maxis PAUL
Maison Paroissiale
2, rue Saint Nicolas
28190 Courville-sur-Eure
Tél./Fax 02.37.23.21.27
Mail : paroisse.bonnenouvelle@diocesechartres.com

Mariages

Diacre :
M. Guy MAURENARD
Tél. : 02.37.32.91.49

Baptêmes

Marie-Hélène DE OLIVEIRA
Tél : 02.37.22.90.28

Cathéchisme

Anne HERBRETEAU
Tél. : 06.89.86.29.17

Eveil à la foi

Christinel LESOURD
Tél. : 02.37.23.36.01

Obsèques

S'adresser au Père PAUL
A Courville-sur-Eure
Tél. : 02.37.23.21.27

Les responsables

de Bailleau L'Évêque
à votre disposition, sont :

Roger SERREAU
4, Allée des Lauriers
Bailleau L'Évêque
Tél. : 02.37.22.93.28

Jean-Claude DURAND
5, rue de la Libération
Bailleau L'Évêque
Tél. : 02.37.22.94.34

Les horaires, lieux des messes et informations sont à consulter à l'entrée de l'Église et dans le bulletin paroissial (et sur le site internet) que vous retrouvez tous les 3 mois dans vos boîtes aux lettres.

Vous désirez visiter l'Église, vous y recueillir, contactez Messieurs SERREAU ou Jean-Claude DURAND.



Imprimerie Delorme

Création et impression de tous vos projets

Studio de création

- Logotype - Charte graphique
- Identité visuelle
- Mise en page
- Flashage CTP sans chimie

Impression offset

- Cartes de visite
- Papiers en-têtes, enveloppes
- Affiches
- Plaquettes, catalogues
- Dépliants, flyers
- Liasses
- Billetteries
- Carnets autocopiants

Impression numérique

- Copies
- Sorties connectées
- Impression et reliure de dossier

Signalétique

- Panneaux de chantier
- Bâches, magnétiques, roll'up

Façonnage

- Pliage, rainage
- Agrafage, reliure
- Perforation, numérotation

02.37.21.77.99

Au service des collectivités, des entreprises, des associations et des particuliers

11, rue Jean-Perrin - Z.A. Le Vallier - 28300 Mainvilliers
www.imprimerie-delorme.fr



**LE CAMION PIZZA PRÉSENT
TOUS LES VENDREDIS SOIR
DANS VOTRE COMMUNE**



TOUS, UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

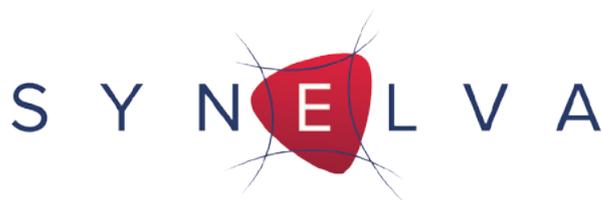
**INTERMARCHÉ
MAINVILLIERS**

**20 RUE GAMBETTA - BP 1005
28300 MAINVILLIERS**

02 37 21 56 67

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00 - 20h00
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h30 - 20h00
Dimanche : 8h45 - 12h30



Votre fournisseur
GAZ & ÉLECTRICITÉ
02 37 91 80 00

28110 - Lucé
12 rue du Président Kennedy
www.synelva.fr

